



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière sportive

Question écrite n° 76152

Texte de la question

M. Jean Proriol appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur les vives préoccupations exprimées par le Syndicat national professionnel des maîtres nageurs sauveteurs et du BEESAN. Ce dernier déplore l'absence d'un véritable dialogue social. Les représentants syndicaux dénoncent le fait que ses revendications n'aient pas été prises en compte par le précédent gouvernement que ce soit en matière de résorption de l'emploi précaire, de reconnaissance des maladies professionnelles, de refonte des filières ou de classement des catégories. L'on sait que le Premier ministre a rappelé l'importance qu'il entendait accorder à la concertation avec les partenaires sociaux. Dans un contexte de mouvements de grève au niveau national, il lui demande de préciser quelle politique le nouveau gouvernement entend mener afin de répondre aux attentes des professionnels maîtres nageurs et sauveteurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76152

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juin 2002, page 2526